

1<sup>er</sup> février 2002

02.105

**Motion du groupe radical****Nouvelles structures de la promotion économique**

Nous demandons au Conseil d'Etat d'établir un rapport sur les nouvelles structures données à la promotion économique neuchâteloise. Il informera notamment le Grand Conseil sur:

- la pertinence de nouvelles structures;
- leur fonctionnement au plan organisationnel;
- la qualité des relations établies entre les DEWS (Development Economic Western Switzerland), le DEV (Développement économique vaudois) et la promotion économique neuchâteloise;
- les missions et objectifs assignés;
- les performances et le degré d'atteinte des objectifs sur le plan de l'implantation de nouvelles entreprises, du développement des entreprises existantes et de la création de postes de travail;
- la répartition des entreprises implantées entre les cantons partenaires.

En dérogation aux délais légaux, nous demandons au Conseil d'Etat d'établir ce rapport après la première année d'activité des nouvelles structures de la promotion économique intercantonale (DEWS).

**L'urgence est demandée.**

*Signataires:* Y. Morel et D. Cottier.